



Livre blanc **Protection sociale**



Sommaire



Introduction

2

Présentation du sujet de la protection sociale
Importance de la protection sociale pour les travailleurs indépendants et les freelances
Présentation de Numbr, un cabinet de conseil spécialisé dans la protection sociale des indépendants et des freelances



Chapitre 1 : La couverture des frais de santé

3

Les remboursements de frais de santé : la Sécurité sociale et les complémentaires santé
Les changements depuis 2016 avec la loi PUMA
La mutuelle d'entreprise obligatoire pour les salariés et les assimilés salariés
Les solutions pour les travailleurs non salariés : la loi Madelin et la mutuelle individuelle



Chapitre 2 : La prévoyance

4

La protection des revenus et du foyer en cas de disparition
Les différences entre les régimes de prévoyance des salariés et des indépendants
Les solutions pour les travailleurs non salariés : la loi Madelin et les contrats de prévoyance individuels



Chapitre 3 : La retraite

5

Les régimes de retraite obligatoires : le régime général et le régime des indépendants
Les différences entre les régimes de retraite des salariés et des indépendants
Les solutions pour les travailleurs non salariés : la loi Madelin et les contrats de retraite individuels



Chapitre 4 : Comment pouvons-nous vous accompagner ? 6

Le conseil et l'accompagnement personnalisé pour les travailleurs indépendants et les freelances
Les solutions de protection sociale adaptées aux besoins de chaque client
Les partenariats avec les assureurs et les mutuelles pour proposer les meilleures offres



Introduction

En France, un indépendant sur deux est mal protégé sur la santé, la protection des revenus et la retraite.

Alors que les salariés sont naturellement équipés, les indépendants se retrouvent souvent démunis face au sujet de la protection sociale.

Qu'entend-on par protection sociale ?



Chapitre 1

La couverture des frais de santé

La sécurité sociale permet de prendre en charge une partie de vos dépenses de santé, mais ne les rembourse pas à 100% selon les catégories de soins.

La couverture santé complémentaire dite “mutuelle” permet de compléter les remboursements de la sécurité sociale sur les différents pôles de santé : optique, dentaire, hospitalisation, médecine courante et douce.

Un bon contrat de santé s'adapte à votre situation familiale, fiscale et à votre consommation de frais de santé.

Lorsque que vous créez votre entreprise il existe de nombreuses options :

1. Vous bénéficiez de la portabilité de votre ancien contrat dans la mesure où vous avez opté pour le maintien des allocations chômage. Attention la portabilité s'arrête au bout de 12 mois maximum.
2. Vous pouvez vous affilier à la mutuelle de votre conjoint(e). Il convient au préalable de mesurer l'intérêt et l'impact financier de ce choix.
3. Vous pouvez souscrire un nouveau contrat de santé. Votre entreprise peut prendre en charge l'intégralité de votre cotisation et éventuellement de vos ayants-droit.



Chapitre 2

La prévoyance

Alors que tous les salariés en France sont couverts par un contrat de prévoyance, plus d'un indépendant sur deux ne l'est pas.

A quoi sert la prévoyance ?

La prévoyance permet de maintenir votre revenu si vous ne pouvez pas travailler pour des raisons de maladie, d'accident ou d'hospitalisation. Un capital décès est en général prévu pour la famille.

Quel est le risque de ne pas se couvrir ?

En tant qu'indépendant, si vous ne pouvez plus travailler, votre CA est immédiatement impacté et il est impossible de maintenir votre niveau de vie.

La prévoyance constitue un relai indispensable. Il est impératif de souscrire une solution adaptée d'autant que c'est votre entreprise qui supporte la cotisation.

Il existe de nombreux contrats sur le marché (indemnitaire, forfaitaire, franchises courtes, franchises longues, âge atteint, âge d'adhésion...)





Chapitre 3

La retraite

En France, le système de retraite obligatoire est le système dit par répartition. Les actifs d'aujourd'hui cotisent pour les retraités d'aujourd'hui.

Les régimes de retraite obligatoires sont composés du régime de base et du régime complémentaire.

Depuis les années 90, les régimes de retraite tendent vers l'uniformisation. Néanmoins, il existe encore des disparités entre les salariés et les indépendants.

Un indépendant cotisent presque deux fois moins qu'un salarié. En revanche, les rentes de retraite présentent un meilleur rendement que celles des salariés. Il n'en reste qu'un indépendant qui ne prépare pas sa retraite aura une pension moins élevée.

Les rentes de retraite sont actuellement calculées sur les 25 meilleures et l'âge de départ légal est aujourd'hui de 64 ans quel que soit le statut du travailleur.

Pour compléter leur retraite obligatoire, les travailleurs non salariés sont incités à souscrire des contrats de retraite supplémentaire (ex : PER individuel).

La loi Madelin permet en effet aux travailleurs non salariés de déduire fiscalement les cotisations versées, dans la limite d'un plafond fiscal (10 % du PASS + 25 % de la rémunération supérieure à un PASS)

Nous construisons des offres de PER sur mesure avec des allocations d'actifs dédiées pour optimiser la performance de votre épargne en adéquation avec votre profil de risque.



Chapitre 4

Comment pouvons-nous vous accompagner ?

Chez Numbr, nous proposons un accompagnement personnalisé pour nos clients dans la mise en place de leur protection sociale (Prévoyance, santé, retraite).

Des équipes expertes en protection sociale vous accompagnent pour vous aider à bien vous protéger et optimiser votre situation.

Nous proposons des études incluant des projections de retraite avec la mise en place d'une stratégie de rémunération.

Au-delà de la mission de conseil, nous mettons également en place des produits adaptés.

En lien direct avec l'expert-comptable, l'outil de courtage permet d'optimiser votre rémunération, votre fiscalité et votre protection.

